

N/REF : 18/05/2026 10H48 C:000292 I:00366
V/REF : #21856
V/Email reçu le Lundi 18/05/2026 à 10H48

SQUARE HABITAT CMDS

**7 AVENUE LOUIS LUMIERE
17180 PERIGNY**

IMMEUBLE : 4 BOUCHARDON
4 ALLEE EDME BOUCHARDON
RES "LES SCULTEURS"
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 22 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 4 RUE BOUCHARDON LA ROCHELLE - LOG 3 DE MME BOUDAUD 0621226959

MOTIF : FUIITE AU NIVEAU DE L'ARRIVEE D'EAU GENERALE SITUE DANS LES WC

Donneur d'ordre : Mme E. DUDOGNON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 19/05/2026

AMENE ET REPLI DU VEHICULE ET DU MATERIEL

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BOUDAUD

RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUIITE

LOCALISATION DE LA FUIITE SUR LE RACCORD DU TUYAU D'ALIMENTATION GENERAL

QUI ARRIVE DANS LE SANITAIRE

CONSTAT : PAS DE VANNE D'ISOLEMENT DANS LE LOGEMENT, OBLIGATION DE

COUPER L'EAU GENERALE

RECHERCHE ET REPERAGE DE LA VANNE D'ARRET GENERALE

POSE D'UN AFFICHAGE POUR LE 20/05/2026

LE 20/05/2026

AMENE ET REPLI DU VEHICULE ET DU MATERIEL

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BOUDAUD

COUPURE D'EAU

VIDANGE DU RESEAU D'ALIMENTATION

DEMONTAGE DU RACCORD AVANT COMPTEUR

DEPOSE ET REMPLACEMENT DES JOINTS FIBRES

RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE

REMISE EN EAU

CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 22/05/26 à 14H18 Mme E. DUDOGNON

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00		29,00
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 19/05	1	67,00		150,75
3,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/05	2	67,00		234,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00		41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	41,00		41,00
2,00	Joint(s) fibre 20/27	2	0,24		0,48
TOTAL H.T.					496,73
T.V.A. a 10,00%					49,67
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>546,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN